

**LA SCISSION DU ROYAUME UNI D'APRES LA
CORRESPONDANCE D'UN DIPLOMATE PONTIFICAL :
LES LETTRES DE FRANCESCO CAPACCINI (1828-1831) (*)**

par

J.P. DE VALK

**Bureau Rijkscommissie voor
Vaderlandse Geschiedenis -- La Haye**

Comme source historique, la correspondance diplomatique n'a souvent qu'une utilité relative. Quant au "comment ?" et au "pourquoi ?" des événements, cette source peut quelquefois offrir une réelle contribution en réponse à la première question posée, mais en revanche elle se révèle souvent insuffisante pour entreprendre une analyse et avancer une explication des faits. Cette carence est généralement due au manque de recul, à la hâte et aux préjugés de l'auteur même de la source utilisée.

Une certaine justification semble donc devoir être apportée pour étayer l'idée que les opinions d'un observateur étranger, tel que l'internonce au Royaume uni, sur les causes de la scission du royaume méritent encore de retenir l'attention cent cinquante ans après les faits. Divers arguments peuvent être invoqués à cette fin. Tout d'abord, on retiendra le fait que l'ambassadeur pontifical dispose, en règle générale et de par sa position privilégiée, d'un plus grand nombre d'informateurs que ses collègues qui ne sont pas gens d'Eglise. Dans le cas particulier de Capaccini, on prendra aussi en considéra-

(*) Conférence tenue au Congrès Historique Belgo-Néerlandais à Bois-le-Duc, le 16 mai 1980.

tion le fait que la nature limitée de sa mission — à savoir, la négociation à propos de l'exécution du concordat de 1827 entre Guillaume Ier et Léon XII — a apporté une plus grande cohésion dans ses rapports et qu'elle a entraîné la nécessité d'interpréter les affaires du temps dans la perspective d'une politique à long terme. Certes, l'accent mis sur les questions d'enseignement et les affaires ecclésiastiques confère à ces problèmes une importance supérieure à la normale, mais ce défaut est au moins partiellement éliminé par l'étroite liaison entre ces questions et l'ensemble du système politique établi dans le Royaume uni.

Par ailleurs, il convient de reviser la manière dont cette source a été utilisée jusqu'à présent dans l'historiographie consacrée au Royaume uni. L'ensemble de cette documentation d'archives est conservé à Rome et n'est consultable que depuis peu de temps (1). Les

(1) Les lettres que Capaccini envoya à Rome durant sa mission diplomatique dans les Pays-Bas sont conservées aux Archives vaticanes, où elles sont disséminées en plusieurs fonds. Dans l'ARCHIVIO SEGRETO VATICANO (ASV), on trouve les lettres originales (la plus grande partie d'entre elles repose sous la rubrique 256 (*Paesi Bassi*)), tandis que les minutes des dépêches officielles sont versées dans les archives de la nonciature de La Haye (inv. no. 54). Toutefois, une partie importante de la correspondance et de ses pièces annexes appartient aux archives de la *Congregazione degli Affari Ecclesiastici Straordinari* (AA.EE.SS). Jusqu'il y a peu, ce fonds n'était consultable qu'à titre exceptionnel. Cependant, depuis quelques années, toutes les archives en rapport avec le Royaume uni ont été ouvertes en vue de la rédaction d'un inventaire analytique. Par la même occasion, l'auteur de cet article a obtenu l'autorisation de publier, en collaboration avec le professeur E. Lamberts (K.U. Leuven), une édition sélective des lettres de Capaccini, conservées dans ce fonds d'archives. Cette correspondance est donc, pour la première fois, disponible dans son intégralité. L'édition de textes, qui résulte d'un projet commun de la Rijkscommissie voor Vaderlandse Geschiedenis des Pays-Bas et de l'Institut Historique Belge de Rome, paraîtra prochainement.

A propos de la Congrégation AA.EE.SS. et de ses archives, voir L. PASZTOR, "La congregazione degli Affari Ecclesiastici Straordinari tra il 1814 e il 1850", *Archivum Historiae Pontificiae*, VI, 1968, pp. 191-318. Voir aussi la note 4. Les lettres de Capaccini ont principalement été utilisées jusqu'à présent dans les ouvrages de Terlinden et d'Albers (cfr. *infra*, n. 3). On citera également A. SIMON, *Le Cardinal Sterckx et son temps (1792-1867)*, t. I, Wetteren, 1950 (principalement les chapitres III-V); E. PERNIOLA, "De internuntius Mgr. Francesco Capaccini en de Belgische omwenteling van 1830", *Mededeelingen van het Nederlandsch Historisch Instituut te Rome*, 3ième série, IV, 1947, pp. 53-169 (contribution extrêmement partielle); A.F. MANNING, *De betekenis van C.R.A. van Bommel voor de Noordelijke Nederlanden*, Utrecht-Anvers, 1956 (surtout les chapitres IV-VI); A. SIMON, "Documents relatifs à la révolution belge de 1830", *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, XXIII, 1944-46, pp. 180-217.

lettres de Capaccini ont été principalement utilisées dans deux ouvrages qui, il y a peu, étaient qualifiés de “vieillis” et de “partiaux”, mais néanmoins “indispensables” (2) : d’une part, le long récit du martyre des catholiques belges sous Guillaume Ier, tel qu’il fut écrit par Terlinden, et d’autre part, la première partie de l’histoire du rétablissement de l’hierarchie aux Pays-Bas, par le jésuite Paul Albers (3). Ces deux ouvrages datent du début du siècle et sont rédigés d’un point de vue apologétique, relativement commun dans le milieu ultramontain de cette époque. Les deux livres fourmillent de citations — elles couvrent quelquefois des pages entières —, mais une confrontation avec les documents originaux prouve qu’il s’avère très dangereux de traiter pareils ouvrages comme de pseudo-éditions de sources (4).

(2) E.H. KOSSMANN, *De Lage Landen. 1780-1940*, Amsterdam-Bruxelles, 1976, p. 595; J.A. BORNEWASSER, “Het Credo... geen rede van twist”, *Archief voor de Geschiedenis der Katholieke Kerk in Nederland*, XIX, 1977, pp. 234-287, surtout p. 235.

(3) Ch. TERLINDEN, *Guillaume Ier, Roi des Pays-Bas, et l’Eglise catholique en Belgique (1814-1830)*, Bruxelles, 1906, I-II; la mission de Capaccini est étudiée au t. II, pp. 183-446. P. ALBERS, *Geschiedenis van het herstel der hiërarchie in de Nederlanden*, La Haye, 1903, t. I, pp. 243-392.

(4) Dans son introduction aux *Gedenkstukken der Algemeene Geschiedenis van Nederland, 1825-1830*, t. II (R.G.P., 37), XII, H.T. COLENBRANDER renvoie le lecteur “voor de zaken de katholieke kerk rakende naar de werken van Albers en Terlinden, waarin een aantal bescheiden zijn afgedrukt of ruim aangehaald...”. On notera le fait qu’Albers n’a pu consulter qu’environ deux tiers de la correspondance de Capaccini et qu’il eut uniquement accès aux dépêches officielles qui, en fait, réclament certains éclaircissements apportés par les lettres particulières. Selon nous, Terlinden n’a consulté à Rome qu’environ un quart de la documentation disponible. Quant au reste, il s’appuie exclusivement sur l’ouvrage d’Albers, sans toutefois l’indiquer d’une manière suffisamment claire. Nous comptons approfondir cette question dans l’introduction de notre édition de textes. Les “extraits” et les “citations” qui figurent dans l’ouvrage d’Albers peuvent nous réserver quelques surprises. Nous n’en donnerons qu’un exemple. A la page 290 de la première partie de l’ouvrage d’Albers, figure une citation relative au clergé des Pays-Bas du Nord. A deux endroits, cette citation est interrompue par l’indication de quelque omission. La première omission escamote dix-sept lignes particulièrement critiques ! Quand au second cas de “coupure” de la citation, il s’agit de la phrase suivante : “gli arcipreti et i parrochi olandesi sono ricchi...”. Là se termine la phrase reproduite par Albers, tandis que le texte original ajoute “ed avari” (15.4.1829, 111/2). Puisque l’édition de textes paraîtra prochainement (cfr. n. 1), nous renvoyons aux documents originaux en indiquant la date et, éventuellement, le numéro du registre.

La période concernée par la correspondance de Capaccini (1828-1831) ne peut pas être dissociée, du point de vue des affaires ecclésiastiques, du cours des événements depuis la création du Royaume uni. La mission visant à fusionner le Nord et le Sud en une "union intime et complète" n'a pas dû sembler inexécutable aux yeux des représentants des puissances qui participèrent au Congrès de Vienne. Toutefois, en pratique, ce projet se heurta à une résistance coriace et la méthode utilisée par le roi Guillaume Ier fut vouée à l'échec. Analysées après coup, les relations entre le roi et ses sujets catholiques du Sud se présentent comme un tissu de préjugés réciproques, d'incompréhension, de malentendus et d'arrière-pensées. Cette observation vaut en particulier pour les dernières années qui furent caractérisées, à juste titre, comme une période d' "échec royal" (5).

Jusqu'à la fin du XVIIIème siècle, le Nord et le Sud avaient connu une religion dominante différente. Dans la République, une pratique tolérante avait toutefois érodé les aspects les plus pénibles de la religion dominante du pays. La tolérance et l'égalité des droits pour les religions existantes furent le point de départ de la loi fondamentale de 1815. Une deuxième solution visant à remédier à l'opposition religieuse entre le Nord et le Sud fut recherchée dans la création de communautés ecclésiastiques "nationales" qui, formées comme des parties intégrantes de l'appareil d'Etat, devaient mettre en harmonie les intérêts spirituels des sujets et les intérêts du pays (6). Ces deux points de départ créèrent en permanence des conflits avec l'Eglise catholique en Belgique, où l'opposition à l'intervention de l'Etat prit souvent la forme, difficilement saisissable, de ce qu'il est convenu d'appeler une "désobéissance civile". Dans une première phase — qui s'étend jusque vers 1820 —, l'opposition se dressa surtout contre la tolérance et la liberté religieuse. Elle visait à la reconquête d'anciens privilèges. Vers 1825, l'opposition catholique sembla accomplir un gigantesque revirement : cette liberté, autrefois combattue, et la Loi fondamentale qui l'avait établie furent utilisées comme une arme contre la mainmise de plus en plus forte du gouvernement sur la pratique de la vie ecclésiastique et sur l'enseignement. Cette arme fut

(5) Voir le sous-titre de l'article de Bornewasser cité à la note 2.

(6) Il est significatif que ce phénomène se produisit également au sein de la franc-maçonnerie : les loges du Nord et du Sud furent réunies en une organisation dont le prince Frédéric devint le grand maître national.

également brandie contre les atteintes aux "libertés de l'Eglise belge" (7) dont les serviteurs exhumaient les traces et les exemples dans le passé — même si, pour ce faire, il fallait évoquer le lointain souvenir de saint Symmaque ! —.

Dans la réalité, cette résistance se dressait surtout contre le Collegium Philosophicum, cette école préparatoire et obligatoire pour les futurs prêtres, où le gouvernement espérait constituer un clergé éclairé, formé intellectuellement dans un cadre national (8). Ce Collegium, qui rappelait le Séminaire Général de Joseph II (9), devint le symbole du césaropapisme détesté et de la contrainte centralisatrice.

Quant au gouvernement, il désirait depuis un certain temps rendre l'opposition catholique impuissante par le moyen d'un concordat avec le Saint-Siège. Ce concordat, discuté à un échelon supérieur — c'est-à-dire hors de portée des dirigeants ecclésiastiques locaux —, devait fixer définitivement les relations entre l'Eglise et l'Etat. Après plus de dix années de négociations infructueuses (10), un concordat de cette nature (qui correspond d'ailleurs dans une large mesure à celui de 1801) fut établi en 1827. Quelques questions demeurèrent en suspens. La question du statut facultatif du Collegium Philosophicum devait être réglée au cours de négociations ultérieures. C'est à cette fin que le diplomate pontifical Francesco Capaccini, alors âgé de quarante-quatre ans, se rendit à Bruxelles au cours de l'automne de l'année 1828.

(7) En 1826, parut un petit ouvrage intitulé *Observations sur les libertés de l'Eglise Belgique*. Son auteur était P.G. van Ghert, fonctionnaire du département des affaires du culte (ou, peut-être, son chef Goubau). Le ministre Van Maanen fit circuler cet ouvrage parmi toutes les autorités (Ch. TERLINDEN, *Guillaume Ier...*, II, pp. 92-93).

(8) A propos des conflits entre l'Eglise et le pouvoir au sujet de ce Collegium, on consultera le mémoire de licence de F. STEFFENS, *Inleidende studie over het Collegium Philosophicum — Instituut te Leuven (1825-1830)*, Leuven, 1974.

(9) Le Collegium Philosophicum fut établi dans les mêmes locaux que le Séminaire Général de Joseph II. Cette énorme erreur psychologique a évidemment facilité l'identification et la confusion entre ces deux institutions.

(10) Les ouvrages d'Albers et de Terlinden traitent abondamment de cette question.

Si l'on tient compte de son origine et de sa carrière (11), Capaccini n'était certainement pas un prélat typique de la curie romaine. Il était issu d'un milieu peu élevé dans la société, et il n'avait pas suivi la carrière normale dans la prélature. Après son ordination, il étudia les mathématiques et l'astronomie. Il enseignait cette discipline à l'Université de Naples — où il dirigeait aussi l'observatoire — lorsque le cardinal-secrétaire d'Etat Consalvi l'appela auprès de lui en qualité de collaborateur (1815).

En quelques années, il devint l'un des principaux assistants du cardinal qui lui confia, dans une large mesure, la responsabilité de l'exécution de la politique concordataire par laquelle Consalvi tenta de garantir la position de Rome dans l'Europe de la Restauration. Cette politique ne faisait pas l'unanimité au sein de la curie... On s'en aperçut en 1823, lorsque Consalvi et son collaborateur — “le seul homme qui connaissait les affaires” (12), aux dires d'un diplomate — furent mis à pied par le nouveau pape Léon XII. Quelques années plus tard, en 1826, il rentra en grâce et il fut adjoint au plénipotentiaire pontifical, le cardinal Cappellari, qui menait les négociations avec les Pays-Bas. Il était évident qu'il serait envoyé dans ce pays en qualité d'agent officieux pour régler l'exécution de l'accord conclu.

Les contemporains le décrivent comme un ministre intelligent et travailleur, ayant le sens de l'humour, d'un caractère ouvert et manifestant des opinions libérales. En un mot, un merle blanc au sein de

(11) Pour les données biographiques, voir le *Dizionario Biografico degli Italiani*, XVIII, pp. 372-374; *Dictionnaire d'Histoire et de Géographie Ecclésiastique*, XI, pp. 821-823; J.P. DE VALK, “Het archief van de Haagse nuntiatuur”, *Jaarboek Katholiek Documentatie Centrum*, 1977, pp. 139-154 (132-134).

(12) Telle est l'expression de l'envoyé prussien à Rome, Von Bunsen. Expression citée dans H. BASTGEN, *Quellen und Forschungen zur Kirchenpolitik Gregors XVI*, Paderborn, 1929, pp. 350. Cet ouvrage contient également quelques intéressantes observations sur les relations entre Capaccini et son chef Consalvi (10, 242-244).

la curie romaine (13).

Selon l'ancien ambassadeur hollandais à Rome, J.G. Reinhold, le choix de ce diplomate au caractère flexible signifiait que la curie était disposée à écarter les difficultés encore existantes au moyen d'un honnête *mezzo-termine* (14). En revanche, Capaccini répondait très peu à l'image idéale du prêtre, telle qu'elle avait cours dans les Pays-Bas méridionaux : détaché du monde et absolument opposé à tout compromis en matière de foi (15). L'incompatibilité entre cette image du prêtre et la figure de Capaccini a eu des conséquences perceptibles dans l'historiographie belge où l'envoyé pontifical est quelquefois présenté comme un prélat de salon, un peu naïf, que le haut clergé dut mettre en garde contre un certain nombre de faux pas (16). Terlinden le considère comme un être faible, prêt aux con-

(13) Selon Von Bunsen, bien connu de Capaccini, notre diplomate était un homme qui "mit den grössten Talenten und den Fähigkeiten eines vollendeten Staatsmannes eine Biederkeit des Herzens, eine Liberalität des Geistes und eine Freimütigkeit des Charakters verbindet, welche gewiss in diesem Lande noch seltener sind als jene Talente und Fähigkeiten...". Bunsen livra cette appréciation sur Capaccini dans un memorandum destiné au gouvernement britannique. Le diplomate prussien estimait que l'Angleterre pouvait tirer profit de la mission de Capaccini à Bruxelles pour nouer des contacts informels avec le Saint-Siège à propos de la situation des catholiques anglais. Voir F. VON BUNSEN, *C.C.J. Freiherr von Bunsen, aus seinen Briefen und nach eigener Erinnerung geschildert von seiner Witwe*, Leipzig, 1868, I, p. 541 (voir aussi les pp. 245-252).

(14) Reinhold écrivait à L. de Potter : "A tout prendre, le choix qui a été fait de lui semble prouver qu'on veut en finir par quelque *mezzo-termine* honnête qui sauve les apparences en couvrant de cendres les charbons ardents, en attendant que le feu éclate de nouveau" (cité dans Th. JUSTE, *La révolution belge de 1830*, La Haye, 1872, pp. 289-290). Cette impression était partagée par les diplomates en poste dans le Royaume uni. L'ambassadeur anglais Bagot décrivait la personnalité de Capaccini en ces termes : "described as moderate and prudent". L'envoyé autrichien Mier disait de lui qu'il se montrait "très coulant dans les affaires, nullement rigoriste", mais il lui reprochait un certain "manque du goût" (H.T. COLENBRANDER, *Gedenkstukken der Algemeene Geschiedenis van Nederland, 1825-1830*, t. I (R.G.P. 31), pp. 32, 305, 332).

(15) Voir les deux mémoires de Henri de Mérode à Capaccini au sujet du clergé belge. Ces mémoires furent envoyés à Rome les 12 décembre 1828 et 20 janvier 1829.

(16) Outre l'ouvrage de Terlinden, voir par exemple L. DELPLACE, *La Belgique sous Guillaume I, roi des Pays-Bas*, Louvain, 1899, p. 159. Le choix fait par Capaccini pour son premier domicile à Bruxelles a contribué à donner cette image du caractère de notre diplomate. Celui-ci avait pris logement chez un Italien qui se révéla être franc-maçon et carbonaro. Le logeur tenta de soumettre Capaccini à un chantage assez grossier. Pour ce curieux épisode, voir M. BATTISTINI, *Esuli Italiani in Belgio, 1815-1861*, Florence, 1968, pp. 129-157.

cessions et frivole (17). Ces appréciations dévalorisantes font que Rogier dépeint notre diplomate d'une manière très négative ("eer handig dan bekwaam", "meer een mensenvleier dan een mensenkenner", "weinig diep of beginselvast") (18). Les sources d'archives ne confirment pas cette image du diplomate pontifical. La carrière ultérieure de Capaccini apporte également un démenti à ces appréciations négatives (19).

Depuis son arrivée en octobre 1828 jusqu'à la fin de sa mission (1831), Capaccini envoya plus de cinq cents rapports, lettres particulières et dépêches codées (20) à ses supérieurs romains. Les expéditions de Capaccini comportent des descriptions détaillées du déroulement des négociations et un certain nombre de rapports qui donnent une esquisse de la situation générale et de l'évolution politique dans le Royaume uni. Ces rapports mettent évidemment l'accent sur la partie méridionale du pays et le milieu catholique. Un fragment de journal (21) nous indique les sources où le diplomate vint puiser ses informations.

La plus grande partie des informations recueillies par Capaccini est incontestablement issue de conversations : une dizaine de visites et de visiteurs par jour n'était pas un fait exceptionnel dans l'emploi du temps de notre diplomate. Parmi les interlocuteurs permanents de Capaccini, on comptera les membres du corps diplomatique, les membres du haut et du bas clergé, un certain nombre de députés du

(17) C. TERLINDEN, *Guillaume Ier*, II, pp. 193-195.

(18) L.J. ROGIER et N. DE ROOY, *In vrijheid herboren*, La Haye, 1953, p. 36.

(19) Au cours de l'automne de l'année 1831, il fut nommé substitut-secrétaire d'Etat, mais il remplit aussi pendant quelques temps la fonction de secrétaire de la Congrégation AA.EE.SS.. Il remplit ensuite pour le Vatican le rôle de conciliateur diplomatique au cours de missions difficiles en Allemagne, dans les Pays-Bas (1841) et au Portugal (1841-1844). Peu après son retour à Rome et son élévation au rang de cardinal, il décéda en 1845.

(20) Capaccini envoya environ 350 dépêches numérotées, qui avaient un caractère plus ou moins officiel. A côté de cette correspondance, il communiquait des nouvelles officielles au moyen de lettres "particulières", souvent rédigées en un code très complexe. L'ouverture du courrier livré à la poste était, selon Capaccini, une pratique courante dans le royaume.

(21) Ce journal concerne la période d'octobre à décembre 1828. Il est conservé dans les archives AA.EE.SS., *Olanda* fasc. 20.

Sud qui appartiennent plus ou moins à l'opposition (22), des représentants de la noblesse catholique en vue, tels que Mercy d'Argenteau, d'Hoogvorst, de Robiano, de Mérode et le duc d'Arenberg. Du côté gouvernemental, on notera surtout la présence du ministre des Affaires Intérieures, Louis van Gobbelschroy, et du conseiller de légation, Germain (23). A l'occasion, Capaccini s'entretint avec les frères Fagel, figures jugées dignes de confiance, et avec le secrétaire d'Etat de Mey van Streefkerk (24). Last but not least, il y eut les longues et souvent épuisantes conversations avec le roi lui-même. Par ailleurs, Capaccini a certainement eu une importante correspondance dans le pays, mais nous n'en avons hélas conservé que des témoignages indirects, relatifs aux frais élevés de la poste (25). Enfin, les journaux de tous les bords politiques furent minutieusement dépouillés par le diplomate pontifical.

L'activité diplomatique de Capaccini comportait essentiellement trois missions : la nomination d'évêque dignes de confiance dans le Sud, le règlement en vue de rendre facultatif — et, si possible, de supprimer — le Collegium Philosophicum, et enfin l'organisation

(22) Par exemple, F. de Sécus, le bourgmestre de Liège, de Mélotte, Fabri-Longrée, E.C. de Gerlache et L. van Sasse van Ysselst. Capaccini ne tenait pas les deux derniers personnages cités en haute estime (voir Journal, 25 et 26 octobre 1828; lettre du 2 décembre 1828, 30/2).

(23) Germain, référendaire au Conseil d'Etat, avait participé aux négociations du concordat à Rome en qualité d'assistant de l'ambassadeur de Celles et de coplénipotentiaire. A ce titre, il était donc l'égal de Capaccini. Au cours de ces négociations, une certaine confiance réciproque se développa entre les deux personnages. Cette compréhension mutuelle est perceptible à la lecture des lettres de Capaccini à Germain (A.G.R. (Bruxelles), *Mss. Divers*, 391 Cbis).

(24) Le général Robert Fagel, un intime du roi Guillaume Ier, était envoyé à Paris. Son frère Henri avait été ambassadeur à Londres. Contre l'opinion du vicair général de Malines, Sterckx, le diplomate pontifical déclara compter sur Fagel (probablement Robert) pour favoriser le succès de sa mission (note de Ch. van der Horst, novembre 1828 — ARCHIVES DE L'ARCHEVECHE DE MALINES (AAM), *Papiers Sterckx*, I.3). Voir aussi les lettres du 2 avril 1830 (238/2) et du 2 juin 1830 (251/2). Capaccini qualifiait J.G. de Mey van Streefkerk de "protestante, ma onesto". De Mey van Streefkerk, chef du secrétariat d'Etat, joua un rôle très important dans l'administration sous le règne de Guillaume Ier. Capaccini comptait sur son appui (lettre du 28 octobre 1828, 8/2).

(25) "...ricevo ogni giorno 5 o 6 lettere dalle diverse parti del regno" (2 novembre 1829).

et les nominations à la tête de nouveaux évêchés dans la "Mission de Hollande". Les négociations relatives à ces questions, qui emplissent évidemment une grande partie de la correspondance, sortent du cadre que nous avons fixé à notre conférence. Compte tenu des circonstances difficiles qui entourèrent l'activité de Capaccini, on peut estimer que les résultats obtenus au cours de ces affaires furent des succès raisonnables. Dès le printemps de 1829, le diplomate réussit à obtenir l'accord du roi pour la nomination de trois évêques (à Liège, Gand et Tournai) qui avaient le soutien des ecclésiastiques du Sud (26). Convaincu qu'aucun des nombreux candidats proposés par le gouvernement ne serait accepté dans les diocèses, Capaccini avait réussi à fléchir la volonté de Guillaume Ier en utilisant l'argument selon lequel seule la nomination d'évêques acceptés dans le pays lui-même rendrait le calme et la discipline au sein du clergé local. Il réussit même à arracher une autre concession au roi : celui-ci renonça à exiger la démission de l'archevêque de Méan qui, après 1825, était devenu le symbole de l'opposition cléricale.

Quant au Collegium Philosophicum, la principale pierre d'achoppement pendant et après les négociations du concordat à Rome, il fut non seulement déclaré facultatif, mais même supprimé au printemps de 1830. Ce succès dépassa peut-être les intentions de Capaccini, et, comme nous le verrons plus loin, il y fut mené et contraint par les ecclésiastiques belges.

Les négociations relatives aux circonscriptions des évêchés, ainsi que les discussions au sujet de l'organisation et de la création des nouveaux évêchés, connurent un déroulement particulièrement difficile. Avec l'opiniâtreté qui caractérise sa réflexion de politique à long terme, le souverain maintint l'exigence que les nominations de chanoines fussent soumises à l'approbation royale. Par cette voie indirecte, seules les évêques agréables au gouvernement pourraient à la longue être choisis par les chapitres. Les opinions du haut clergé et celles de l'envoyé pontifical étaient en parfait accord sur ce point, et Capaccini conserva en cette matière une attitude intransigeante. A

(26) Il s'agit de Van Bommel, Van de Velde et Delplancq. Dans le camp de Malines, le premier nommé fut l'un des principaux instigateurs de l'opposition croissante à la politique gouvernementale (cf. A.F. MANNING, *De betekenis...*, et A. SIMON, *Le cardinal Sterckx*, t. I. Pour les problèmes qui ne font pas l'objet de références à la littérature historique, on trouvera presque tous les éléments d'information dans les ouvrages d'Albers et de Terlinden).

l'époque du déclenchement de la révolution belge, Guillaume Ier venait précisément de s'adresser en personne au pape Pie VIII afin d'apporter une solution à ce problème. Capaccini, qui comprit que sa présence dans le pays n'aurait plus grande utilité, se rendit à Londres, où il veilla aux intérêts du Saint-Siège dans les coulisses de la Conférence diplomatique qui devait régler le sort de la question belge (27).

Au cours de l'automne de l'année 1831, il retourna à Rome afin d'y remplir la fonction de substitut-secrétaire d'Etat.

Il appert que la nature même de la mission confiée à Capaccini l'obligeait à se tenir au courant de l'état et de l'évolution des affaires dans le Royaume uni. La grande masse de rapports politiques qu'il expédia à Rome témoigne du fait que le diplomate ne considérait pas sa mission comme une sinécure. Dans le cadre de cet article, il est impossible de suivre pas à pas sa description et son analyse de la longue désintégration du royaume. Nous avons tenté de mettre en exergue quelques éléments saillants dans les observations du diplomate pontifical, c'est-à-dire l'image générale de la situation, telle qu'elle se présenta à Capaccini au printemps de l'année 1829, les événements qui menèrent à la "crise de décembre" (28) de cette même année, et la révolution finale, suivie de la sécession.

Très peu de temps après son arrivée à Bruxelles au milieu du mois d'octobre 1828, le diplomate pontifical comprit que la situation qui régnait dans le Royaume uni était beaucoup plus embrouillée qu'on ne le concevait à Rome. Il s'aperçut rapidement qu'il venait

(27) En octobre 1830, Capaccini fit la traversée d'Anvers — où il séjournait dans la suite du Prince d'Orange — vers l'Angleterre. Au printemps de l'année 1831, au moment où une opposition libérale se déclencha dans les légations de l'Etat pontifical, les activités de Capaccini à Londres changèrent complètement de caractère. Le Saint-Siège avait alors un impérieux besoin de disposer d'un observateur à la Conférence diplomatique où les grandes puissances discuteraient — en rapport avec la situation en Belgique — du principe de la non-intervention, défendu par la France. En effet, Rome pouvait difficilement maintenir sa position sans intervention étrangère. A propos des activités de Capaccini au cours de cette partie de son séjour à Londres, voir E. MORELLI, *La politica estera di Tommaso Bernetti, Segretario di Stato di Gregorio XVI*, Rome, 1953, chapitres 1 et 2. Les interventions et les rapports de Capaccini au sujet de la sécession belge passèrent alors au second plan et devinrent fragmentaires.

(28) Cf. *infra*, note 52.

d'échouer dans une véritable cage aux fauves. Tout d'abord, il se trouva en présence d'une nouvelle situation politique. Le rapprochement entre jeunes libéraux et catholiques d'opposition (l' "Union") mena à une action commune au sein de la Seconde Chambre. Cette action se déclencha durant l'automne au sujet d'une question qui était au coeur des préoccupations libérales, la liberté de la presse (29). Le haut clergé — et notamment le groupe entourant le vieil archevêque — adopta encore provisoirement une attitude expectante, mais la joie ressentie par ce clergé à la suite de la conclusion du concordat s'était déjà considérablement gâtée à cause de l'intervention du gouvernement. La méfiance régnait partout : d'un côté, le clergé était convaincu que le gouvernement ne voulait pas loyalement appliquer le concordat, et, d'un autre côté, il commençait à avoir l'impression que la curie romaine avait vendu les intérêts catholiques au cours des négociations (menées hors de sa sphère d'intervention). Capaccini, qui avait participé à ces négociations, risquait donc d'être tenu pour coresponsable de la situation (30).

Quant au gouvernement, il regardait tout ce qui venait de Rome avec des yeux d'argus. Capaccini décida d'établir avant tout de bonnes relations avec les deux parties en cause. Il essaierait ensuite de jouer le rôle de médiateur afin de diminuer la tension politique, d'aider à la rupture de l'union entre catholiques et libéraux, et enfin de tirer le plus grand avantage possible de la situation propice aux négociations qui devrait en résulter (31).

(29) Malgré la promesse faite par le roi au cours de son discours du trône du 20 octobre 1828 — à savoir, la suppression de la législation vieillie de 1815 et de 1818 —, Ch. de Brouckère présenta une proposition détaillée en cette matière. Au début de décembre, cette proposition fut rejetée par la Chambre. Un certain nombre de catholiques du Sud avait cependant voté pour cette proposition.

(30) L'influent abbé gantois Van Crombrughe, rédacteur du *Catholique*, aurait — selon Capaccini — propagé le bruit que le diplomate et son chef, le cardinal Cappellari, "eravamo delle persone capaci di rovinare gli interessi della chiesa" (Journal, 19 novembre 1828).

(31) 28 octobre 1828, 8/2. A Malines, on ne partageait pas du tout les projets de Capaccini dont les activités étaient considérées comme gênantes. En effet, "tous les hommes modérés sont convaincus que la force des choses seule allait arracher bientôt ce que le ministère continuait à éluder. J'ose même y ajouter d'accord sur ce point avec les membres les plus éclairés de la Chambre que sans l'apparition inopinée de M. Capaccini déjà la présente session aurait fourni une preuve irréfragable de ce que peut l'opinion publique". Le sens de la manoeuvre aurait été de pousser le gouvernement à chercher l'appui des catholiques afin d'obtenir le vote du budget décennal. En contrepartie, les exigences des catho-

A cette fin, il était nécessaire d'obtenir le plus rapidement possible le maximum d'informations disponibles et de voir clair dans la situation mouvante de l'époque. Le journal témoigne de la précipitation avec laquelle le diplomate tenta d'obtenir une réponse à ses questions : comment ce curieux pays était-il composé ? Où résidait le réel pouvoir politique et social ? Quelles étaient les réelles relations entre les autorités et les catholiques, et quel était l'état des relations au sein même du groupe catholique ? Peu à peu se dessina une image du pays et de ses problèmes. Cette image prit forme au printemps de l'année 1829. Bien que le diplomate priât ses supérieurs de ne pas considérer cette image comme une vérité d'évangile, elle demeura pour lui le fondement des jugements portés sur les événements ultérieurs (32).

Capaccini considérait le Royaume des Pays-Bas comme le pays le plus difficilement gouvernable de l'Europe (33). Au cours des dernières années, plusieurs différences essentielles entre le Nord et le Sud n'avaient pas trouvé de solution dans l'"amalgame". Par contre, ces différences mal adaptées au carcan d'une politique gouvernementale rigide avaient pris l'allure de contradictions de plus en plus profondes.

Les deux parties qui composaient le royaume — ou, comme Capaccini l'écrivait avec insouciance, les peuples "hollandais" et "belge" — présentaient, selon le diplomate, des caractéristiques résolument différentes au point de vue du caractère et des coutumes. Ces distinctions ont l'allure de formules stéréotypées — comme toutes les distinctions de ce genre —, mais elles méritent d'être appro-

liques devaient être satisfaites. Avec l'arrivée de Capaccini, le gouvernement pouvait arguer du fait que des négociations étaient en cours.

(Selon une note intitulée "Idées de Mgr. sur la marche (des affaires) et projet de lettre" (AAM, *Papiers de Méan*, III.B.1), probablement rédigée en guise de rapport pour un membre de la curie romaine (Mazio ?)).

(32) Cf. la lettre du 27 décembre 1828 à M. Cappellari, et les lettres des 13 mai 1829 (120/2), 17 mai 1829 (121/2), 11 juillet 1829 (145/2), 21 juillet 1829 (148/2), 31 décembre 1829 et 22 février 1830 (226/2), où Capaccini se réfère sans cesse à son rapport du 15 avril 1829 (no. 111/2).

(33) Les caractéristiques générales qui suivent sont empruntées, en grande partie, à un rapport secret d'avril 1829 qui nous donne une esquisse générale de la situation (cf. note 32). Nous indiquons les références précises aux autres rapports qui abordent cette question.

fondies dans la mesure où elles forment l'une des deux bases des explications fournies plus tard par le diplomate. De plus, ces distinctions résument et reflètent les opinions du milieu francophone, conservateur et catholique, dont Capaccini tirait ses informations.

Le Belge est bon enfant, franc, travailleur, et il a un sens moral très élevé. Il est calme par nature et, lorsqu'il rencontre une résistance, il n'a pas l'habitude de recourir à la violence, mais il se raidit et tient inébranlablement sa position. Il aime l'ordre et la régularité, et il est fermement attaché aux coutumes établies et à son style de vie. La vie sociale est fermée par nature; les relations sociales sont centrées sur le ménage et la famille. Le fréquent changement de dominations a rendu les Belges indifférents aux considérations dynastiques. Tout est donc dans le calme et la paix... mais, dans ce tableau bucolique, apparaît bientôt une image insolite que Capaccini ne craint pas d'utiliser pour décrire l'opposition catholique en Belgique : un troupeau de buffles en furie qui rompt enfin sa chaîne (34).

Le portrait du Hollandais est beaucoup moins flatteur. Gardant toujours en mémoire le souvenir de leur grand passé et se situant à un niveau beaucoup plus élevé dans le développement social et culturel, les Hollandais regardent les Belges de haut. Ils les considèrent comme un "popolo di conquista", c'est-à-dire comme les habitants d'une région conquise. Les Hollandais sont retors et méfiants par nature. Ils interprètent tout en termes d'argent, de calcul et de commerce. Ils sont aussi attachés que les Belges à leur style de vie et à leurs opinions, mais ils ont l'inextirpable tendance de vouloir les imposer aux autres (35).

C'est là que gît l'une des deux racines de tous les maux : l'impérialisme "hollandais", la volonté de domination du Nord, qui se manifeste dans tous les domaines de la vie sociale depuis la réunion. La répartition des emplois, de la représentation et de l'influence politiques se fait, de manière inégale, en faveur du Nord, où n'habite qu'une minorité de la population. Les charges de l'Etat pèsent relativement plus lourd sur le Sud. Parmi les quatre langues parlées dans le royaume, le "hollandais" a obtenu une prééminence absolue. (Ici, Capaccini estompe l'argument numérique — qui irait a contrario de

(34) Entre autres, la lettre du 5 février 1829.

(35) On comparera ceci avec le portrait du ministre Verstolk ("honest, prejudiced and patriotic Dutchman") esquissé par l'ambassadeur anglais Bagot (H.T. COLENBRANDER, *Gedenkstukken... 1825-1830*, t. I, p. 8).

sa thèse —, en présentant le “hollandais” et le “flamand” comme deux langues absolument distinctes). Enfin, les catholiques Belges craignent, à tort, une menace de protestantisation dans le cadre de l’effort d’unification des deux parties du royaume (36). Le clergé du Sud est tout à fait persuadé de l’existence de cette menace, et, dans sa politique en matière ecclésiastique, le gouvernement a agi de manière telle que cette conviction s’est renforcée. On comprend la formation de cette crainte en considérant la manière, intolérante et angoussée, dont les protestants du Nord envisagent la majorité catholique dans le royaume. La crainte d’une domination catholique se trouve à la base de la politique gouvernementale et celle-ci, à son tour, a provoqué le combat acharné entre le clergé catholique et le pouvoir — en fait, le roi —. Ce combat domine la situation politique du moment. Capaccini dresse un tableau consciencieux de ces deux forces antagonistes.

Guillaume Ier est le souverain le plus absolu qui soit au monde (37). Simulant le respect du constitutionnalisme, il utilise, de manière astucieuse, la lettre de la Loi fondamentale pour justifier et défendre tout ce qu’il impose contre l’esprit de cette Loi. Le souverain est un administrateur doué qui veut garder toutes les affaires en mains. Il contrôle ses affaires jusque dans le moindre détail. Cet homme calculateur doit toujours pourvoir faire la part entre les avantages et les désavantages des affaires qui lui sont présentées, et il faut qu’il puisse constater qu’un “solde positif” résulte — en sa faveur — des questions qui lui sont soumises (38). Il a une volonté de fer et sa persévérance obstinée ne le cède en rien à celle des Belges, mais, chez le souverain, ce trait de caractère fait qu’il ne craint pas les voies détournées pour arriver à ses fins. Si nécessaire, il modifiera ses moyens, mais jamais le but qu’il se propose d’atteindre : la formation d’un Etat solide et cohérent, bâti sur le modèle hollandais. Sa conception de la royauté ne souffre aucune opposition politique, au sens strict de cette expression. Comme souverain, il se croit près de son peuple,

(36) Lettre du 12 décembre 1828.

(37) Ce portrait de Guillaume Ier par Capaccini est en grande partie emprunté à la lettre citée à la note 36. Cette lettre “particolare” fut composée avec le chiffre le plus compliqué dont disposait Capaccini. Voir aussi le Journal, 11 octobre 1828. Cette image du souverain hollandais offre une grande similitude avec l’opinion de l’envoyé français La Moussaye (dépêche du 15 décembre 1828, éditée par H.T. COLENBRANDER, *Gedenkstukken... 1825-1830*, t. I, pp. 130-131).

(38) “Particolare” du 11 novembre 1828.

dont il se flatte de connaître les vœux et les besoins. Il se considère donc lui-même comme une figure centrale qui réunit en quelque sorte le pays réel et le pays légal (39). La sérieuse tension qui se manifeste au Sud n'est donc, selon lui, que le résultat de l'effervescence d'un petit groupe de fanatiques — en majorité de cléricaux —. Il en veut énormément à ce clergé du Sud qu'il considère comme une bande de fanatiques intolérants, animés par des conceptions arriérées. Un clergé qui laisse son troupeau de fidèles dans les ténèbres afin de préserver son ancienne position de force. La politique religieuse de Guillaume Ier a donc deux points de départ : primo, il faut arrêter la doctrine d'intolérance et ses conséquences pratiques qui ont cours dans le Sud; secundo, il est impérieusement nécessaire de mettre un terme à l'ambition du clergé belge qui vise à établir et à pratiquer la religion selon sa propre opinion, sans tenir compte des circonstances et de la problématique posée par l'existence du royaume. Afin d'éliminer cette influence cléricale et de former un catholicisme éclairé dont les différences par rapport au protestantisme seraient amoindries le plus possible, le souverain veut utiliser la meilleure arme que lui fournit la constitution : le contrôle de tous les niveaux d'enseignement, y compris une partie de la formation des prêtres. Cette volonté est à l'origine de toute une série de mesures qui vont de la création du Collegium Philosophicum à l'action systématiquement hostile aux ordres religieux chargés d'enseignement. Ce n'est que par le monopole de l'enseignement de l'Etat que le dragon cléricale peut être terrassé. Mais, à cette fin — comme en beaucoup d'autres domaines —, il convient d'interpréter la constitution de manière tendancieuse.

Capaccini décèle le second germe (qui provient, en essence, du premier) de discorde au sein du pays dans l'opposition entre la théorie constitutionnelle et la pratique souvent despotique du mode de gouvernement.

Une application tout à fait honnête de la Constitution mettrait d'ailleurs rapidement un terme au régime de sujétion subi par la majorité méridionale et à la position avatagée, détenue par la minorité septentrionale.

L'envoyé pontifical partageait dans une grande mesure la critique faite par les milieux gouvernementaux au sujet du clergé du

(39) 2 janvier 1829 (50/2).

Sud (40), mais il ne s'associait évidemment pas aux solutions préconisées dans ces milieux. Néanmoins, son jugement est sévère. Il ne fut probablement pas exempt d'un certain parti-pris.

Le niveau intellectuel des vieux prêtres est faible, celui des jeunes affligeant. La formation déficiente donnée dans les séminaires, où l'on met unilatéralement l'accent sur la théologie morale, est une cause de cette carence intellectuelle (41). En ce domaine, un rigorisme répulsif règne dans la partie Sud du pays. Là, la participation aux bals ou le fait d'aller au théâtre ont souvent comme conséquence immédiate le refus des sacrements. Ce "puritanisme gallico-janséniste" — selon l'expression de Henri de Mérode — risque d'écarter de grandes parties de la bourgeoisie de l'Eglise. Il prend des formes tellement extrêmes que même les laïcs les plus exaltés s'en moquent. Capaccini pose la question suivante à Ryckewaert qui dirigeait le séminaire de Gand : avait-il lu, ne serait-ce qu'une seule fois, l'une de ces pièces de théâtre jugées dangereuses ? L'interlocuteur de Capaccini répondit par la négative, mais il ajouta que dans le cas contraire il les aurait certainement jugées plus dangereuses encore... Le même abbé Ryckewaert colportait très sérieusement l'histoire suivante : le ministre van Gobbelschroy aurait exercé une forte pression sur un édile de Gand afin que ce dernier autorise la présence d'une maison de passe pour homosexuels dans la ville (42). Selon Capaccini, il fal-

(40) Cf. A. MANNING, "De permanente commissie uit de Raad van State voor de zaken van de R.K. Eredienst (1827-1830)", *Archief voor de Geschiedenis van de Katholieke Kerk in Nederland*, I, 1959, pp. 109-128 (114-116).

(41) Le portrait du clergé du Sud est emprunté aux documents suivants : *Journal*, 19 novembre 1828; lettres des 29 novembre 1828 (28/2), 12 décembre 1828, 28 décembre 1828 (37/2) et 24 janvier 1829 (62/2) — avec deux mémoires de Henri de Mérode sur le clergé belge —. Ces mémoires, qui seront également publiés, ont non seulement un intérêt remarquable par leur valeur d'information, mais encore une qualité de sources où apparaissent les préjugés manifestes et les partis pris, vraisemblablement fort répandus parmi l'élite des laïcs catholiques. Ceux-ci joueront un peu plus tard un rôle important dans l'unionisme.

(42) Dans son *Journal* (19 novembre 1828), Capaccini parle d'une "casa di prostituzione sodomitica" et d'un "governatore o bourgmestre di Gand". Cette rumeur concernerait-elle le gouverneur de Flandre Orientale, Ph. de Lens, ancien bourgmestre de Gand, qui donna sa démission en 1826 pour des raisons mal définies ?

A propos de Ryckewaert et, en général, des tendances au sein du clergé gantois, voir E. LAMBERTS, *Kerk en liberalisme in het bisdom Gent (1821-1857)*, Louvain, 1972, introduction.

lait considérer ces religieux fanatiques, prêts à toutes les alliances — même avec les libéraux — contre le gouvernement détesté, comme des enfants malades et les traiter avec amour, mais d'une manière énergique (43). Le haut clergé en place n'était pas prêt à leur appliquer un tel traitement. Selon le diplomate pontifical, l'archevêque de Méan était faible et insignifiant, les vicaires gantois pratiquement gâteux, le liégeois Barrett irascible et autocratique, le nouvel évêque de Namur peureux et sans caractère.

Il n'est donc pas étonnant qu'il considérât la nomination de trois nouveaux évêques de *son* choix comme un grand pas en avant. Capaccini admettait que le clergé belge n'avait pas de pareil pour l'attachement manifesté à l'égard du Saint Siège, mais il constata rapidement que ce clergé était presque sourd aux conseils charitables venus du sommet de l'Eglise. Ce phénomène est lié à une autre constatation dont, au départ, l'envoyé pontifical ne vit pas la portée, à savoir l'énorme influence du clergé dans les classes inférieures — en particulier, à la campagne —. Engagé dans une politique antigouvernementale par un groupe influent de laïcs nobles et soutenu dans cette voie par les autorités religieuses, ce clergé se sentait porté par la certitude de représenter le pays réel. Les nombreuses croix qui figurent parmi les signatures des pétitions envoyées à la Seconde Chambre fournissaient une preuve claire et symbolique de cette emprise du clergé sur le peuple.

Dès le début, Capaccini se rendit compte qu'il était appelé à remplir une mission presque impossible : restaurer "l'union du trône et de l'autel" — idée chère à la politique vaticane de l'époque — et, en même temps, en retirer le plus grand avantage possible pour le Saint Siège (44). Et pourtant, cette gageure était la seule alternative à l'union libérale-catholique qui, vers la fin de l'année 1828 et au début de 1829, se présentait de plus en plus nettement comme une force d'opposition effective. Même plus tard dans le temps, la formation et la nature de cette union demeurèrent, en dernière instance,

(43) Par exemple, lettre du 5 février 1829. Le bas clergé de la campagne présentait le roi comme "Willem de Noorderduivel" et son gouvernement comme une "hemelsche straffe" (A.J. VERMEERSCH, *Vereniging en revolutie : de Nederlanden. 1814-1830*, Bussum, 1970, p. 62).

(44) 28 octobre 1828 (8/2).

une énigme aux yeux de Capaccini (45). Au début de l'année 1829, il considérait encore cette union comme une monstrueuse alliance tactique, mise sur pied et principalement soutenue — du côté catholique — par des fanatiques de la région de Gand. Selon lui, cette alliance contre nature était condamnée à l'échec à court terme. Il ne semblait pas avoir pris conscience de la différence entre la vieille génération de voltairiens et la nouvelle classe de néo-libéraux (46). Il ne voyait là que de la canaille, prête à écraser l'opposition catholique (représentée par 15 sièges à la Chambre) à la première occasion venue. Il ne comprenait guère mieux le revirement politique qui venait de s'opérer parmi les catholiques d'opposition (47). Au début, le mouvement de pétitionnement n'était, selon lui, qu'une bravade, une montagne qui accoucherait d'une souris (48), mais les faits le poussèrent assez rapidement à revoir cette opinion. Toujours convaincu du nécessaire démantèlement de cette union, il dut cependant admettre qu'un grand nombre de catholiques influents la soutenait. Les mêmes nobles qui, quelques mois auparavant, l'assuraient qu'aucun homme convenable ne participerait à une pareille aventure étaient aujourd'hui parmi les premiers à signer les pétitions adressées à la Chambre. Il lui fallut déployer de grands efforts pour empêcher que des prêtres ne signent les pétitions.

On comprendra sans peine que l'union libérale-catholique était une abomination aux yeux de Capaccini et de ses supérieurs à Rome. Dans l'Etat pontifical, l'opposition radicale-libérale constituait une sérieuse menace depuis plusieurs années. Au début de l'année 1831, elle y déclencha même un vaste soulèvement. En même temps, Capaccini se rendit compte que cette aspiration croissante à plus de li-

(45) Les remarques qui suivent à propos de l'union et de l'évolution politique sont principalement empruntées aux documents des 10 novembre 1828 (20/2), 15 novembre 1828 (23/2), 17 novembre 1828 (24/2), 1er décembre 1828 (29/2), 2 décembre 1828 (30/2), 12 décembre 1828, 27 janvier 1829 (64/2), 30 janvier 1829 (70/2), 27 février 1829 (101/2) et 3 mars 1829 (103/2).

(46) Cf. A.J. VERMEERSCH, *Vereniging en revolutie*, pp. 43-46, 51-54; Th. LUYKX, *Politieke geschiedenis van België*, Amsterdam-Bruxelles, 1969², pp. 45-46; E.H. KOSSMANN, *De Lage Landen*, pp. 96-98.

(47) Ici, il faut évidemment citer l'interprétation donnée par H. HAAG dans son fameux ouvrage sur *Les origines du catholicisme libéral en Belgique (1789-1839)*, Louvain, 1950: il ne s'agit pas d'un réel revirement idéologique, mais seulement d'une manœuvre tactique. Voir aussi A. SIMON, *Aspects de l'unionisme*, Wetteren, 1958, pp. 10-16.

(48) 27 janvier 1829 (64/2).

berté n'était pas — au sein même des milieux catholiques — un phénomène exclusivement belge. L'inspiration mennaisienne dépassait largement les frontières de ce territoire. En conséquence, Rome ferait bien de prendre conscience, en temps utile, des conséquences de ce phénomène. Au début de l'année 1830, Capaccini écrivait : "C'est là la tendance qui affectera de plus en plus le catholicisme dans toute l'Amérique, en Angleterre, dans ce pays, en France; une tendance qui signifie une attaque frontale contre tous les souverains européens, mais qui plaît aux peuples, correspond à l'esprit du temps et qui fera du chemin dans les pays où existe la liberté de la presse" (49).

Bien que Capaccini ne réussit pas au départ à mener une analyse juste de ce phénomène d'union entre libéraux et catholiques, ses rapports montrent qu'il prit peu à peu conscience du tournant politique en cours dans le Royaume. Sa crainte d'une unification définitive des oppositions avait aussi — outre son aspect psychologique — une raison très pratique : ce bloc d'opposition ne pouvait que trop facilement être qualifié de "belge". La situation pré-révolutionnaire qui pourrait naître de l'augmentation de la tension politique serait de nature à élargir le fossé entre les deux parties du royaume. En ces circonstances, le roi pourrait se sentir obligé de choisir un retranchement sûr parmi ses "Hollandais". Au point de vue international, une insurrection n'aurait aucune chance de succès, mais elle entraînerait une conséquence dommageable pour les catholiques, qui seraient alors considérés comme des éléments dangereux au sein du royaume et de l'État. Toutefois, Capaccini considérait que ce danger était minime. Selon lui, le roi donnerait satisfaction aux exigences libérales bien avant l'apparition de ce péril. En agissant de la sorte, le roi aurait comme but d'isoler les catholiques, puisqu'il était intimement persuadé que l'agitation libérale résultait de menées cléricales — et non le contraire — (50).

Sur base de cette analyse, le diplomate pontifical — qui, entre-temps, était devenu internonce (51) — élaborait sa tactique : faire usage de l'existence de l'union et saisir chaque occasion pour présenter

(49) 22 février 1830 (226/2).

(50) 26 avril 1829 (117/2), 18 septembre 1829 (170/2).

(51) Au printemps de l'année 1829, Capaccini quitta son rôle de "simple voyageur" et d'agent officieux. A la demande de Guillaume Ier, il fut promu au rang d'internonce par le nouveau pape Pie VIII. Cette promotion était également destinée à accroître son prestige auprès du clergé.

au roi l'argument selon lequel la satisfaction donnée aux exigences catholiques briserait cette union. Dès lors, les catholiques, traditionnellement fidèles au régime établi — pour autant qu'ils ne fussent pas brimés dans leurs convictions en matière religieuse —, cesseraient d'être un obstacle et constitueraient l'un des piliers du royaume.

L'année 1829 fut marquée par une agitation politique croissante et une action de plus en plus audacieuse de l'opposition libérale-catholique en Belgique. Ce mouvement, appuyé par la presse, culmina au moment des semaines particulièrement tendues que Gerretson a baptisées du nom de "crise de décembre" (52). Au début de l'année, alors que la situation s'envenimait, le roi sembla avoir tendance à céder à la tactique de Capaccini. Cette tendance, qui était contraire aux principes du souverain, lui fut peut-être suggérée par le fait que Capaccini l'assurait des bonnes dispositions du Saint Siège qui, si le besoin s'en faisait sentir, mettrait son autorité au service du "bon côté". Embarassé par le pétitionnement, qui mélange les revendications libérales et catholiques, et par le rejet, exprimé par la Seconde Chambre, de l'important budget décennal, le roi semblait avoir tendance à se modérer. Après la nomination de trois "bons" évêques et au terme d'une très longue discussion, l'arrêté royal qui donna au Collegium Philosophicum un statut facultatif fut promulgué au mois de juin. Toutefois, cet arrêté fut assorti d'une autre mesure qui imposait un examen public aux candidats qui souhaitaient entreprendre des études supérieures en vue de la prêtrise sans avoir suivi la formation préparatoire autrefois obligatoire. Capaccini s'opposa énergiquement à ce second arrêté, mais il considéra le premier comme un triomphe diplomatique, vu l'importance symbolique de cette mesure pour les deux parties en cause. Quant à la restriction apportée par le second arrêté, l'internonce considérait qu'elle serait peu à peu éliminée. Il pensait donc que cette mesure pouvait, à la rigueur, être acceptée (53).

(52) Le conflit de décembre 1829 entre le gouvernement et la représentation nationale est, selon Gerretson, le conflit constitutionnel par excellence dans le Royaume uni, c'est-à-dire le refus du budget pour des raisons non-budgétaires. Voir, par exemple, C. GERRETSON (ed.), "Gesprekken met den Koning", *Bijdragen en Mededeelingen van het Historisch Genootschap*, LVII, 1936, pp. 110-226 (113-114); IDEM, *Muiterij en scheuring*, Leiden, 1936, I, pp. 395-467 (un certain nombre de documents relatifs à cette crise sont reproduits dans cette publication).

(53) 21 juin 1829 (137/2) et "particolare", 2 juillet 1829 (142/2); 11 juillet 1829 (145/2).

En fait, l'internonce se trompait grandement. L'opposition connut un regain d'énergie. Le journal catholique qui dirigeait le mouvement, le *Courrier de la Meuse* de Kersten publia des articles très virulents. Le haut clergé, mené par le nouvel évêque liégeois Van Bommel, fut entraîné par cette opposition et exigea la collaboration de l'internonce. Soumis à une forte pression, celui-ci marqua son accord, mais il ne le fit pas — comme on le suppose — en raison d'une réelle "conversion" politique (54)... Il ne pouvait pas faire autrement. L'internonce ne pouvait et ne voulait pas prendre parti de manière encore plus évidente. Ce désir apparaît clairement dans ses demandes répétées, visant à être rappelé pour quelque temps à Rome (55). La situation qu'il redoutait depuis longtemps se réalisait : il était pris entre le marteau et l'enclume. L'autorité de Rome et du pape, qu'il avait voulu mettre à contribution dans cette affaire, ne semblait plus avoir d'effet après le déferlement de l'opposition en Belgique, tandis que la modération du gouvernement échauffait les esprits au lieu de les apaiser.

Selon Capaccini, l'autorité elle-même du haut clergé était sérieusement compromise. Le haut clergé ne semblait pas avoir conscience de sa perte d'autorité, car il considérait que l'arrêté pris par Guillaume Ier au sujet du Collegium Philosophicum était le début d'une liquidation complète des interventions gouvernementales dans les matières religieuses. Le haut clergé interprétait cet épisode comme une confirmation de son rôle dirigeant. L'internonce ne partageait pas cet avis. Selon lui, il s'agissait d'une victoire du bas clergé et de laïcs influents, qui ne voulaient plus entendre raison et entraîneraient l'église catholique en Belgique vers sa perte. Au début de l'année 1830, cette opinion sembla être confirmée par les faits. L'évêque de Liège, Van Bommel, rédigea — après discussion avec La Haye — une

(54) A. SIMON, *Le cardinal Sterckx*, I, donne même à une partie de son troisième chapitre le sous-titre de "La conversion politique de Capaccini" (95-111). Cf. également A.F. MANNING, *De betekenis van C.R.A. van Bommel*, chapitre IV. En confrontant les dépêches officielles et les lettres codées, on obtient une autre image de la question. L'internonce doit se soumettre au point de vue de Van Bommel pour des raisons tactiques. Il considère que l'évêque s'est laissé fléchir sous l'influence de la presse d'opposition. Lettres des 16 et 20 juillet 1829 (147/2), 21 juillet 1829 (codée), 21 juillet 1829 (148/2), 18 septembre 1829 (170/2).

(55) Lettre codée du 21 juillet 1829; antérieurement, les 28 avril et 3 juin 1829.

lettre pastorale visant à endiguer l'opposition catholique. Cette tentative se solda par un fiasco et la presse catholique ne lui réserva qu'un silence méprisant (56). Capaccini craignait vivement que les exigences de l'union soient, en fin de compte, arrachées par la violence. Il avait donc fait appel à Albani, secrétaire d'Etat à Rome, en vue de demander l'appui des grandes puissances. Une offensive diplomatique aurait dû pousser Guillaume Ier à donner satisfaction aux revendications catholiques (57).

Durant l'automne, la tension politique se manifesta par des actions de grande envergure. L'opposition mena son offensive au sein de l'opinion publique. Ce mouvement devint particulièrement intense au cours de la campagne du pétitionnement, qui réunit en un ensemble les revendications des libéraux et des catholiques (libertés de la presse, des langues, de l'enseignement, et responsabilité ministérielle). Plus de 350.000 signatures furent finalement rassemblées. Soumis à cette énorme pression, le gouvernement fit un pas en arrière. Ce recul fut également provoqué par la crainte de voir le budget décennal rejeté, pour la deuxième fois, à la seconde Chambre. En contrepartie de ses concessions aux catholiques, le roi demanda à Capaccini l'intervention promise du Saint Siège, mais l'internonce dut avouer que, désormais, l'influence de Rome ne pouvait plus s'exercer utilement (58). Dans les milieux gouvernementaux, cette déclaration fut interprétée comme une très basse manoeuvre politique.

Dans une conversation avec de Mey van Streefkerk, le très influent homme politique W.F. Röell qualifia Capaccini d'individu le plus dangereux résidant dans le royaume. De Mey approuva cette appréciation, mais le roi lui-même ne sembla pas partager ce point de vue. "Il ne fait que son métier", disait-il (59).

Au moment le plus aigu de la crise, Guillaume Ier fit connaître ses intentions dans un message très sévère, adressé le 11 décembre

(56) 11 septembre 1829 (167/2); 6 octobre 1829, 31 octobre 1829 (187/2). Au sujet du mandement de Van Bommel, voir A.F. MANNING, *De betekenis van C.R.A. van Bommel*, pp. 128-132; 16 février 1830 (224/2), 22 février 1830 (226/2).

(57) Lettre codée du 21 juillet 1829.

(58) Lettres codées des 22 juillet et 23 novembre 1829; C. GERRETSON, "Gesprekken met den koning", p. 182, note 3. Cf. 23 décembre 1829 (209/2).

(59) *Ibidem*, pp. 180-183. Röell était ministre d'Etat et président de la Chambre lorsque celle-ci se réunissait à Bruxelles.

1829 à la Seconde Chambre. L'alternative était claire : accepter le budget ou commettre une rébellion. Au grand soulagement de Capaccini, l'opposition se soumit face à cette mise en demeure. La révolution menaçante était, croyait-il, conjurée pour au moins un an (60).

Lorsque Capaccini examina la situation au début de l'année 1830, il se mit à douter de ses conclusions antérieures. Il aboutit alors à la conclusion que la crise de décembre n'avait rien résolu et que le soulèvement ne pouvait probablement plus être ajourné (61). Il imputa l'entière responsabilité de la situation au roi, qui persévérait à maintenir un système dont les bases étaient erronées : impérialisme "hollandais", crainte d'une majorité catholique et, en conséquence, interprétation faussée et partielle de la Loi fondamentale. En acceptant loyalement de donner satisfaction aux légitimes revendications catholiques, le roi aurait pu étouffer l'union dans le berceau. Mais, au lieu de mener cette politique intelligente, le roi avait eu une conduite hésitante. Il accorda à contrecœur des concessions aux deux courants qui formaient l'union. Les catholiques avaient senti — à juste titre, selon Capaccini — que ces concessions n'étaient pas sincères. Toutefois, ces concessions eurent comme effet paradoxal de renforcer la dynamique de l'union. Les revendications des catholiques et des libéraux s'étaient fermement réunies et métamorphosées en une affaire "belge". Cette évolution confirma dans l'opinion du roi — et, en général, dans le sentiment de la partie Nord du pays — une identification entre les épithètes "belge", "catholique" et "oppositionnel". Selon Guillaume Ier, le clergé formait

(60) Dans sa lettre du 12 décembre 1829 (199/2), Capaccini laisse sous-entendre qu'il amena le roi à prendre cette décision au cours d'une longue conversation sur les affaires politiques, tenue le 1er décembre. Selon C. GERRETSON, "Gesprekken met den koning", p. 185, le secrétaire de cabinet, Groen van Prinsterer, fut à la base de cette décision. Il appert des travaux et des sources imprimées que plusieurs personnes furent impliquées dans la rédaction du message royal au cours des mois de novembre et de décembre. Le sous-entendu de Capaccini surestime son propre rôle.

Voir également la lettre du 22 décembre 1829 à L. Armellini, et 27 décembre 1829.

(61) 22 février 1830 (226/2). Il s'agit d'un rapport politique détaillé, partiellement reproduit par C. TERLINDEN, *Guillaume Ier*, II, p. 405 sq. Le document original a disparu. Le compte rendu de l'analyse de Capaccini est basé sur les rapports suivants : 31 décembre 1829, 12 janvier 1830 (219/2), 19 mars 1830 (223/2) — sous le point no. 10 —.

l'épine dorsale de cette union (62). Dès lors, la situation se changea inexorablement en cercle vicieux : le gouvernement se repliait de plus en plus sur des positions hollandaises et renforçait de cette façon une identification, faite par les Belges, entre le "roi", le "calvinisme" et la "Hollande".

"Si le roi était persuadé de perdre un jour la Belgique et de devoir chercher son salut parmi les Hollandais, il n'agirait pas autrement qu'il ne le fait actuellement", écrivait Capaccini à la fin du mois de février 1830 (63). Selon l'internonce, la faillite du Royaume uni était consommée au début de cette année. En recourant à la violence, Guillaume Ier pourrait encore maintenir son autorité sur le Sud, mais il ne serait plus jamais en mesure d'y conserver le sentiment favorable de ses sujets. Le souverain s'était engagé dans une impasse : la capitulation face aux revendications belges déclencherait une rébellion dans le Nord, et le contraire se produirait inévitablement si le souverain cherchait appui dans cette partie septentrionale. Dans le premier cas, la majorité du Sud mettrait un terme à la suprématie "hollandaise", car tel était devenu entre-temps le but non dissimulé de l'union. Il était tout aussi évident que, dans le second cas, l'union maintiendrait ses exigences. Dans cette situation instable, tout changement de régime en France mettrait le feu aux poudres. L'internonce ne comptait plus, à ce moment-là, sur un rôle conciliateur du Saint Siège (64). Si le pape lui-même venait en Belgique pour prêcher la soumission au pouvoir royal, il rencontrerait lui aussi la rébellion des croyants aux esprits exaltés (65).

Dans cette optique, la véritable scission du Royaume uni eut lieu en 1829 et dans la première moitié de l'année 1830. Les journées de Septembre ne seraient donc qu'une confirmation violente de cet état de fait. Capaccini vit la confirmation de ses opinions dans le déroulement de la Révolution belge — à propos de laquelle il donna des rapports très détaillés (66) —. Le déchaînement du sentiment national au Nord et au Sud semblait être dans le droit fil de ses propres

(62) Voir, par exemple, 18 septembre 1829 (170/2) et 26 novembre 1829.

(63) Voir note 61.

(64) 2 avril 1830 (238/2), sous le point no. 12.

(65) Lettre du 2 avril 1830 à Von Spiegel, archevêque de Cologne.

(66) Voir, par exemple, les rapports analytiques des 10 septembre 1830 (276/2), 26 septembre 1830 (288/2) et 29 octobre 1830 (290/2), de même que A. SIMON, "Documents relatifs à la révolution belge de 1830", pp. 182-186 et 196-201.

observations (67). A cet égard, il est intéressant de noter les manifestations d'un violent antipapisme, dont Capaccini rapporta quelques échantillons particulièrement remarquables (68). L'attaque du prince Frédéric contre Bruxelles fut, selon lui, le point de non retour. Après cet épisode, il semblait impossible de maintenir encore une liaison — aussi lâche soit-elle — entre le Nord et le Sud sous la domination de la maison d'Orange. En d'autres termes, comme le proclamait la Brabançonne — après une modification significative du texte —, "la mitraille a brisé l'Orange / sur l'arbre de la liberté" (69). Capaccini ne considérait d'ailleurs pas la révolte et la sécession comme des événements particulièrement favorables. Il en craignait les conséquences, tant pour la situation internationale que pour la position des catholiques au Nord et au Sud. Dans la partie Nord du pays, certains considéraient l'internonce comme le "cerveau" de la sécession. Le *Journal de La Haye* le proposa même comme candidat à la couronne en Belgique (70). Cette insinuation blessait le sentiment de Capaccini. Il était d'ailleurs heureux de la participation peu importante du clergé belge au déroulement réel de la révolution. A la suite de ces événements, le Saint Siège ne craignait que des conséquences négatives, tant pour son propre territoire que dans le domaine intérieur de l'Eglise. A cet égard, les rapports du collègue parisien de Capaccini, le nonce réactionnaire Luigi Lambruschini, ne laissent planer aucun doute (71). Il est également significatif

(67) Voir notamment 13 septembre 1830 (279/2) et 20 septembre 1830 (283/2); 26 septembre 1830.

(68) C'est ainsi qu'une rumeur se propagea, selon laquelle : "i cattolici... tramavano una congiura permassacrare i protestanti" dans le Nord (10 octobre 1830, 288/2).

(69) 26 septembre 1830 (284/2) : "I Belgi non perdoneranno mai alla famiglia di Nassau, che un principe della medesima... per ordine del Re suo padre sia andato in persona a spargere il loro sangue". Dans sa première version, la Brabançonne souhaitait voir "fleurir l'Orange / sur l'arbre de la liberté". Voir Th. LUYKX, *Politieke geschiedenis van België*, p. 47.

(70) Voir l'article intitulé "Un candidat" dans le *Journal de La Haye* (porteparole officieux du gouvernement) à la date du 4 novembre 1830 : "Ce digne prélat, qui est aussi un *grand citoyen*, et auquel on s'accorde à reconnaître une finesse diplomatique peu commune, a tant contribué pour sa part à la *glorieuse révolution* qui vient de s'opérer, que l'écarter de la candidature serait un acte d'ingratitude manifeste".

(71) Voir A. SIMON, "La révolution belge vue de Paris d'après les archives vaticanes", *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, XXVI, 1947, p. 509. On remarquera également la ferme désapprobation de la révolte des (catholiques) Polonais par le nonce Lambruschini.

de noter la répression très rapide de la doctrine mennaisienne — la principale source d'inspiration des unionistes catholiques (72) — par le pape Grégoire XVI. Lorsque celui-ci n'était encore que le cardinal Mauro Cappellari, il supervisa la mission diplomatique de Capaccini dont il accompagna les rapports d'un grand nombre de commentateurs (73).

En examinant l'ensemble des rapports de Capaccini, on constate que ce dernier attribua à Guillaume Ier en personne une grande partie de la responsabilité du déchirement du Royaume uni. Son attachement opiniâtre au modèle de développement "hollandais" et son manque de considération pour la spécificité de la partie méridionale du pays ont contribué à la naissance d'un sentiment national qui pouvait servir de base commune à deux forces politiques et philosophiques essentiellement antagonistes. Capaccini resta convaincu du fait que les catholiques du Sud n'auraient jamais cherché une liberté sans limites dans la collaboration avec le libéralisme qu'il détestait, s'ils avaient obtenu moins de liberté, mais plus de compréhension et d'intérêt sous la maison d'Orange.

L'image de la situation, donnée par le diplomate pontifical, est évidemment limitée. Son analyse met l'accent, de manière très unilatérale, sur le facteur religieux qui se trouverait à la base de la révolution et de la sécession, tandis que les facteurs socio-économiques et la question linguistique n'ont qu'un rôle très restreint dans son interprétation des faits.

Certains contemporains des événements avaient déjà observé que la naissance d'un sentiment national belge — encore très faible au début — avait en même temps créé un ferment de discorde qui, en fin de compte, causa la ruine du Royaume uni (74). Récemment, Kossmann est arrivé à la conclusion que ce sentiment national, fon-

(72) 22 février 1830 /226/2). Cf. K. JURGENSEN, *Lamennais und die Gestaltung des Belgischen Staates*, Wiesbaden, 1963, et A. SIMON, *Rencontres mennaisiennes en Belgique*, Bruxelles, 1963, pp. 32-79.

(73) Une sélection de ces commentaires sera publiée en annexe aux lettres.

(74) Cf. le discours du député Van Alphen en septembre 1830 (cité par H.T. COLLENBRANDER, *De afscheiding van België*, Amsterdam, 1936, p. 29). L'inégalité entre les deux parties du royaume a fait naître une espèce de "nationale Hollandsche en Belgische kampstrijd", une lutte "van de numerieke meerderheid tegen de minderheid om de overmagt te verkrijgen die de grondwet haar weigerde".

dement du succès de la révolution, a été encouragé dans le Nord du Royaume (75).

Le moment psychologique joue un rôle important dans le jugement de Capaccini. Le caractère du souverain devient en quelque sorte la clé d'une chaîne d'événements qui détruiront finalement le Royaume uni. Après quinze années d'existence, ce royaume était encore une construction peu solide, et l'homme qui aurait dû lui donner cette solidité ne semblait pas en mesure d'adapter, en temps utile, ses plans à une réalité en mouvement. Cette image est confirmée par la description, assez navrante, de la dernière audience obtenue par l'internonce auprès du roi en janvier 1831. Il rencontra alors un homme terriblement fatigué et qui ne voulait pas accepter l'évidence. Le souverain était hanté par son idée fixe, à tel point qu'il semblait être au bord de la folie. Il aurait même pris le risque de déclencher une guerre européenne pour atteindre son but. Ne confiait-il pas à son médecin ordinaire qu'il préférerait mourir d'apoplexie plutôt que d'assister à la réussite finale de la révolution belge (76) ?

DE SCHEURING VAN HET VERENIGD KONINKRIJK IN DE CORRESPONDENTIE VAN CAPACCINI

door

J.P. DE VALK

SAMENVATTING

In 1827 werd tussen het Verenigd Koninkrijk der Nederlanden en de Heilige Stoel een concordaat gesloten. Voor de uitvoering daarvan kwam in het najaar van 1828 de pauselijke diplomaat Francesco Capaccini naar Brussel. Tijdens zijn verblijf in het land (tot aan de Belgische opstand, toen hij naar Londen vertrok) rapporteerde hij uitvoerig en frequent aan zijn Romeinse superieuren. Zijn onderhandelingen waren, tot ze door de opstand werden afgebroken, moeizaam maar redelijk succesvol. De uitvoeringsproblematiek van het concordaat had veel raakvlakken met twee kernpunten van het politiek systeem van koning Willem I : de kerkelijke politiek en het onderwijs. Omdat deze kwesties eveneens centraal

(75) E.H. KOSSMANN, *De Lage Landen*, pp. 103-104.

(76) 20 janvier 1831 (303/2).

stonden in het steeds heftiger verzet van de katholieken tegen de regering, bevat de rapportage veel politieke analyse.

In hun oppositie tegen de regering zochten de katholieken in het Zuiden samenwerking met de radicale liberalen : deze "Unie" nam vanaf najaar 1828 duidelijk vorm aan. Capaccini achtte het zijn taak eraan mee te helpen om dit monsterverbond te verbreken en het "Verbond tussen Troon en Altaar" te herstellen; ook wantrouwde hij de mennaisistische inspiratie van de katholieke oppositie. Zijn positie als bemiddelaar tussen regering en katholieken werd echter steeds meer onhoudbaar; midden 1829 bleek hij ook zijn greep op de hoge clerus vrijwel kwijt te zijn. Hij sloeg de ontwikkelingen in het koninkrijk met groeiende bezorgdheid gade : een rebelle in het Zuiden zou gevaarlijke consequenties voor de internationale toestand in Europa kunnen hebben, en daarmee indirect gevaar opleveren voor de Pauselijke Staat.

De feitelijke scheuring van het Verenigd Koninkrijk speelde zich in zijn visie af in winter en voorjaar 1829/1830 : de periode van het massa-petitionnement. De steeds nauwere samenwerking in de liberaal-katholieke unie in het Zuiden leidde tot het ontstaan van nationalistische gevoelens, die haaks op de ideologische scheidslijnen stonden : "Belgen" en "Hollanders" stonden tegenover elkaar; een kruisvat dat nog slechts wachtte op de vonk van de juli-revolutie. De schuld voor deze ontwikkeling legde Capaccini in laatste instantie bij de regering, en dus bij de koning. Deze had, in plaats van te kiezen voor een onverbloemd "Hollands" ontwikkelingsmodel bij het totstandbrengen van het gewenste "amalgam", rekening dienen te houden met de eigenheid van het Zuidelijke rijkdeel. Het nu opgewekte nationale sentiment in België vormde de motor van de opstand. Tijdig toegeven aan gerechtvaardigde katholieke verlangens had, volgens Capaccini, het ontstaan van dat sentiment kunnen voorkomen.

THE DISINTEGRATION OF THE UNITED KINGDOM OF THE
NETHERLANDS AS SEEN BY A PAPAL DIPLOMAT :
LETTERS OF FRANCESCO CAPACCINI (1828-1831)

by

J.P. DE VALK

SUMMARY

In 1827, a concordat was concluded between the government of the United Kingdom of the Netherlands (created in 1815 to include the present-day Benelux) and the Holy See. In October of the next year, the papal diplomat Francesco Capaccini came to Brussels to negotiate on certain points of execution. While staying in the kingdom he sent frequent and elaborate dispatches to his Roman superiors. After the outbreak of the Belgian revolt (September 1830) the negotiations — although quite successful till then — were broken off, and Capaccini moved to London. The difficulties concerning the

execution of the concordat were linked up in many ways with two focal points of the King's political system : religion and education. These were the main reason, too, of a growing catholic opposition against the government policy. Capaccini therefore had to give much attention to political analysis in his reports.

In the autumn of 1828, a rapprochement between catholics and radical liberals in the Southern part of the kingdom gave birth to the so-called "Union". As a representative of the Holy See Capaccini felt obliged to assist in breaking this monstrous alliance, and to restore the covenant between Church and State, so dear to Vatican policy. Furthermore, he distrusted the "mennisist" inspiration of the catholic opposition. His task as an intermediary between the government and the catholics, however, grew more and more uncomfortable, and he lost his hold of the situation. Realising that a rebellion in Belgium might have serious consequences for the European peace (thus indirectly affecting the Papal States), he observed the mounting political tension with increasing anxiety.

In Capaccini's view, the actual disintegration of the kingdom took place during the winter and spring of 1829/1830. The opposition launched a massive attack on the government, supported by public opinion in the South. The ever closer cooperation between catholics and liberals in their "Union" favoured the rise of a nationalist sentiment in the South, at right angles to the existing ideological lines of demarcation : by this time, "Hollanders" and "Belgians" were facing each other. Any revolutionary movement in France would put the spark to the tinder.

To Capaccini it seemed that the Dutch government, and the King himself in particular, were to blame for the ruin of the kingdom. They had chosen a model of development clearly based on a Dutch example. This meant that taking part in the desired "amalgama", the Southern, catholic majority should have had to submit permanently to a Northern, protestant minority. This evoked the nationalist feelings that could be considered the moving force of the Belgian rebellion. Should the government have given way — in good time, and at least partly — to the catholics' griefs, it might never have arisen.

J.P. De Valk, Kazernestraat 44, 2514 C.V. 's Gravenhage (NL)